**« Que ton règne vienne ! », un mot d’ordre pour la vie chrétienne ?**

Donald COBB

Dans beaucoup d’Églises, nous récitons régulièrement le Notre Père avec sa demande : « Que ton règne vienne ! » Mais que signifie cette expression, « règne de Dieu » ? Et qu’est-ce que cela implique pour la vie chrétienne ? La question n’est pas anodine, car Jésus en parle constamment, bien plus en fait qu’il ne parle de « salut ». C’est même, selon lui, le contenu de l’évangile que ses disciples devront annoncer jusqu’à la fin de l’histoire (Mt 24.14) !

Vers une définition

D’abord, une précision : les évangiles parlent soit du *règne*, soit du *royaume* de Dieu. Ces deux mots français traduisent un seul terme en grec, *basileia*. Si « royaume » fait penser à un territoire géographique (le Royaume-Uni, par exemple), « règne » fait référence à l’action d’un souverain : un roi… règne ! Les deux notions sont présentes dans les évangiles, l’insistance portant sur l’une ou l’autre nuance suivant les passages[[1]](#footnote-1).

Bien sûr, Dieu est souverain de toutes choses. Sa main conduit les événements. Mais, comme le psalmiste le souligne souvent, dans notre monde actuel, bien peu d’hommes le reconnaissent. Parler du règne de Dieu, c’est donc parler de cette situation où les humains confessent la seigneurie de Dieu et « fléchissent le genou » devant lui, dans tous les domaines de leur existence. Dieu régnera pleinement à partir du retour du Christ, lorsque les êtres humains, et toute la création, se soumettront entièrement à sa volonté.

De fait, les requêtes du Notre Père entourant la demande « Que ton règne vienne » ne font qu’expliciter son contenu : Dieu régnera totalement lorsque son « nom » sera « sanctifié », c’est-à-dire quand il sera reconnu pour qui il est, et que sa volonté se fera sur la terre aussi parfaitement qu’elle s’accomplit à présent dans le ciel (Mt 6.9-10).

À quoi ressemble le règne (ou royaume) de Dieu ?

Dans notre mentalité égalitaire et démocratisée, mettre en avant le règne de Dieu pourrait sembler anachronique ou même donner des armes aux fanatismes religieux tentés par le pouvoir politique. L’idée d’un roi qui impose ses volontés n’implique-t-elle pas que ses « sujets » s’en trouveront nécessairement écrasés ?

En réalité, le règne de Dieu se définit d’abord par Jésus-Christ, qui est lui-même « l’image du Dieu invisible ». En Marc 10, les disciples se disputent le privilège de s’asseoir à sa droite et à sa gauche lorsque, en tant que messie militaire, il siégera dans « la gloire », installé sur son trône à Jérusalem. Jésus clarifie alors de quelle façon il devra établir son règne et ce que cela implique pour eux :

*Vous savez que ceux qu’on regarde comme les chefs des nations les tyrannisent, et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Il n’en est pas de même parmi vous. Mais quiconque veut être grand parmi vous, sera votre serviteur ; et quiconque veut être le premier parmi vous, sera l’esclave de tous. Car le Fils de l’homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup* (Mc 10.42-45).

Le Christ exercera son règne royal… en servant ! Le royaume s’établira, non par la conquête militaire ou les machinations politiques mais par la croix.

Il faut bien le souligner : dans le règne de Dieu, c’est bien *Dieu* qui règne. C’est lui qui est servi et honoré. Mais en même temps, le Dieu qui instaure ce règne est le Dieu d’amour. Comme le rappelait D. Bonhoeffer, Dieu règne dans le service et le don de soi. Cela a des conséquences pratiques : ceux qui appartiennent au royaume doivent ressembler à ce roi-là.

Lorsqu’on a compris cela, on saisit aisément certains aspects des évangiles : d’abord, le lien entre le règne de Dieu et ce qu’on appelle « le double commandement d’amour ». Un monde où tous aimeraient Dieu « de tout leur cœur, de toute leur âme et de toute leur force » et où chacun aimerait son prochain autant qu’il est naturellement porté à s’aimer lui-même (Mt 22.35-40), voilà un monde où la volonté de Dieu s’accomplirait aussi parfaitement qu’au ciel. De même, Jésus parle constamment du pardon comme le comportement nécessaire de ses disciples[[2]](#footnote-2). En disant cela, il ne fait pas appel à leur bonté naturelle ; il souligne que leurs actions et attitudes doivent être façonnées par le règne de Dieu, qui s’établit par le pardon de la croix.

Le royaume, demain ou aujourd’hui ?

Dans le Nouveau Testament, le royaume a un aspect futur très prononcé. C’est là où *« les justes resplendiront »* à la fin des temps, là aussi où ceux qui y appartiennent *« se mettront à table avec Abraham, Isaac et Jacob »*[[3]](#footnote-3). Les épîtres en donnent quelques éléments de description. Paul, notamment, souligne que le Christ *« transformera notre corps humilié, en le rendant semblable à son corps glorieux »* (Ph 3.21). Le royaume ira donc de pair avec notre conformité parfaite au Christ ressuscité et glorifié. D’ailleurs, la création matérielle n’en sera pas exclue mais *« sera libérée de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu »* (Rm 8.21). Le règne du Dieu rédempteur – mais aussi créateur ! – englobera alors toute la création.

Le royaume de Dieu fonde donc notre espérance. Il façonne notre présent aussi : la prière pour sa venue est la prière des disciples. Le commandement d’amour, qui est au cœur du royaume, caractérise la vie des disciples.

Or, ce règne ne concerne pas le chrétien individuel seulement. Il détermine encore la vie de l’Église. Celle-ci est appelée à être, en quelque sorte, un « avant-poste » du royaume. En tant que communauté de ceux qui, aujourd’hui déjà, fléchissent le genou devant le Roi, elle a le privilège d’incarner, de rendre visibles les attitudes et comportements du royaume : le pardon, le support mutuel, les prémices d’une humanité transformée et renouvelée qui aime réellement Dieu et son prochain. Dans ces domaines et bien d’autres, l’Église fournit un avant-goût du royaume et une invitation vivante à y participer.

Ainsi, loin d’être un enseignement abstrait, le royaume de Dieu est au centre de notre vie chrétienne, au centre de ce que nous proclamons et de ce pour quoi nous prions : « Que ton règne vienne ! »

1. . Quant à l’expression « règne (ou ‘royaume’) des cieux », on ne la trouve que chez Matthieu, qui écrit pour un lectorat judéo-chrétien. Il reflète une tendance typique de la spiritualité juive soucieuse de ne pas faire un usage abusif du nom de Dieu. Parler du royaume des cieux, c’est faire référence au royaume ou au règne de *celui qui siège dans les cieux*. [↑](#footnote-ref-1)
2. . Mt 6.12,14 ; 18.21-35, etc. [↑](#footnote-ref-2)
3. . Mt 13.43 ; 8.11. [↑](#footnote-ref-3)